



Nom et prénom : _____

No candidat : _____

EXAMEN DE MATURITE 2026
OPTION COMPLEMENTAIRE ECONOMIE ET DROIT
DROIT
DONNEE

Durée : 180 minutes

Matériel autorisé : Code des obligations
Code civil
Calculatrice

Table des matières :

Problème	Sujet	Durée estimée	Points attribués
No 1	Questionnaire à choix multiples	10 minutes	8
No 2	Successions	25 minutes	15
No 3	Régimes matrimoniaux	25 minutes	14
No 4	Contrat de travail	30 minutes	18
No 5	Sociétés	30 minutes	15
No 6	Syllogisme	45 minutes	15
	Relecture	15 minutes	
TOTAL		180 minutes	85

Consignes :

- Toutes les réponses sont à noter dans ce feuillet d'examen.
- Les feuilles de brouillon que vous utiliserez (format A4) sont à remettre à la fin de l'examen.
- Notez bien vos nom, prénom et numéro de candidat sur chaque feuille de réponses.



PROBLÈME No 1 : Questionnaire à choix multiples

Entourer la bonne réponse. Il n'y a qu'une seule bonne réponse par question. Toutes les réponses peuvent être trouvées dans le CO, mais il n'est pas nécessaire de mentionner l'article utilisé pour répondre.

1. Selon le CO, le contrat est parfait lorsque :

- a) les parties ont signé un contrat écrit
- b) la chose a été livrée
- c) un tribunal confirme l'accord
- d) les parties ont manifesté leur volonté réciproque et concordante

2. Selon le CO, lorsque le débiteur n'exécute pas correctement son obligation, il est tenu :

- a) d'agir selon les règles de loi sur les poursuites et faillites
- b) de restituer l'enrichissement obtenu
- c) de réparer le dommage qui en résulte, à moins qu'il ne prouve qu'aucune faute ne lui est imputable
- d) de payer immédiatement la dette

3. Selon l'article du CO, celui qui cause, d'une manière illicite, un dommage à autrui est tenu :

- a) de réparer le dommage
- b) de restituer l'enrichissement
- c) de conclure un contrat
- d) de remettre la victime dans l'état précédent le dommage

4. Selon le CO, le contrat de vente est un contrat par lequel :

- a) la propriété de la chose est transférée automatiquement lors de la conclusion du contrat, lorsque le prix est payé
- b) le vendeur s'oblige à livrer la chose vendue et l'acheteur peut en payer le prix
- c) le vendeur s'engage à exécuter un ouvrage
- d) l'acheteur s'engage à utiliser la chose conformément au contrat

5. Selon le CO, le contrat de travail est un contrat par lequel :

- a) le travailleur s'engage à exécuter un ouvrage déterminé
- b) le travailleur s'engage à céder l'usage d'une chose
- c) le travailleur s'engage à travailler au service de l'employeur moyennant un salaire
- d) le travailleur s'engage à transférer la propriété d'un bien

6. Selon le CO, celui qui s'est enrichi sans cause légitime aux dépens d'autrui est tenu :

- a) de réparer le dommage
- b) de payer une amende
- c) de conclure un contrat
- d) de restituer cet enrichissement

7. Selon le CO, la responsabilité civile contractuelle suppose notamment :

- a) un acte licite commis envers un tiers
- b) un enrichissement sans cause légitime
- c) un dommage causé intentionnellement
- d) l'existence d'un contrat et l'inexécution d'une obligation

8. Selon le CO, la responsabilité civile délictuelle suppose notamment :

- a) un contrat entre les parties
- b) une obligation contractuelle non exécutée
- c) un acte illicite causant un dommage
- d) un enrichissement sans cause

PROBLÈME No 2 : Régime matrimonial

Paul décède en 2026 à l'âge de 78 ans. Il était **marié avec Sophie**.

Le couple **n'a pas eu d'enfants**.

Ses **deux parents sont décédés**.

Paul avait **quatre frères et sœurs** :

- **Anne**, encore en vie
- **Louis**, décédé avant Paul
- **Claire**, encore en vie
- **Marc**, décédé avant Paul

Louis avait **deux enfants, Hugo et Sarah**, encore en vie.

Marc avait **un enfant, Julien**, encore en vie.

Après inventaire, la fortune de Paul s'élève à CHF 720'000.-

Effectuer la succession légale en répondant aux questions suivantes :

1. Identifier **les héritiers légaux** de Paul et indiquer les bases légales applicables.

2. Calculer le montant revenant à chaque héritier. Présenter ses calculs.

On découvre finalement un testament dans lequel Paul a écrit :
« Je lègue CHF 120'000.– à mon ami Fernand. Le reste de ma fortune sera réparti selon la loi. »

Répondre aux questions suivantes :

- a) Qui sont les **héritiers réservataires** ? Mentionner l'article de loi applicable.

- b) Déterminer la répartition finale de la masse successorale de Paul.

PROBLÈME No 3 : Régime matrimoniaux

Dorian et Maëlys sont mariés sous le **régime ordinaire de la participation aux acquêts**.

Ils décident de divorcer en 2026.

Leur situation patrimoniale est la suivante :

Dorian

- Compte bancaire : CHF 180'000.– (revenu du travail durant le mariage)
- Portefeuille de titres: CHF 70'000.– (constitué pendant le mariage)
- Voiture : CHF 25'000.– (achetée durant le mariage)
- Moto : CHF 15'000.– (achetée avant le mariage)
- Appartement : CHF 320'000.– (hérité de ses parents)
- Montre de luxe : CHF 20'000.– (reçue en cadeau personnel)

Maëlys

- Compte bancaire : CHF 140'000.– (revenu du travail durant le mariage)
- Épargne : CHF 50'000.– (constituée avant le mariage)
- Portefeuille crypto : CHF 30'000.– (constitué pendant le mariage)
- Voiture : CHF 20'000.– (achetée durant le mariage)
- Bijoux : CHF 90'000.– (reçus en héritage)
- Piano : CHF 25'000.– (acheté pendant le mariage avec son revenu)

- a) Classer les biens de chaque époux en biens propres et acquêts.
Mettre une croix dans la case correspondante et justifier au besoin.
Mentionner les articles de loi applicables.**

Biens de Dorian	Acquêts	Biens propres	Justifications (si besoin)
Compte bancaire			
Portefeuille de titres			
Voiture			
Moto			
Appartement			
Montre de luxe			

Biens de Maëlys	Acquêts	Biens propres	Justifications (si besoin)
Compte bancaire			
Epargne			
Portefeuille crypto			
Voiture			
Bijoux			
Piano			

Article de loi

b) Déterminez le montant des acquêts de chaque époux.

c) Déterminer le montant des biens propres de chacun.

d) Déterminez la situation finale de chaque époux.

PROBLÈME No 4 : Contrat de travail

Pour cette partie, répondre par une courte phrase et mentionner l'article de loi utilisé.

Nestor travaille depuis 3 ans comme employé administratif dans une entreprise. Son salaire mensuel est de CHF 5'000.-.

Nestor arrive régulièrement en retard au travail sans raison valable.

a) Nestor respecte-t-il ses obligations ?

Nestor refuse d'effectuer des heures supplémentaires alors que l'entreprise connaît une surcharge de travail.

b) Nestor peut-il refuser ?

Nestor tombe malade pendant deux semaines sans faute de sa part. L'employeur refuse de lui verser son salaire.

c) L'employeur doit-il payer le salaire ?

Nestor utilise son ordinateur privé pour effectuer son travail. Il demande une indemnité à son employeur.

d) L'employeur doit-il indemniser Nestor ?

Nestor souhaite quitter son emploi après 3 ans. Son contrat est de durée indéterminée.

e) Quel est le délai de congé applicable ?

Après la fin du contrat, Nestor demande un certificat de travail. L'employeur refuse.

f) L'employeur doit-il fournir un certificat ?

PROBLÈME No 5 : Droit des sociétés

Consigne

Pour chaque situation ci-dessous, **indiquer l'article du Code des obligations applicable** et justifier.

Situations

- a) Dans une société en nom collectif, les associés se demandent comment se répartissent les bénéfices en l'absence de convention.

- b) Une société anonyme est constituée avec un capital-actions de CHF 100'000.-. Un des fondateurs souhaite savoir quel est le montant minimum légal du capital-actions.

- c) Un associé d'une société à responsabilité limitée souhaite céder ses parts sociales à un tiers.

- d) Dans une société en nom collectif, un créancier veut poursuivre directement un associé pour une dette de la société.

- e) Une société anonyme souhaite connaître le nombre minimum de personnes nécessaires pour sa création.

PROBLÈME No 6 : Syllogisme

Consigne :

Résoudre le cas suivant en utilisant la méthode du syllogisme.

Les étapes 1 à 3 sont déjà complétées. Remplir le canevas annexé pour les étapes 4 à 6.

Précisions :

- Les faits pertinents de trouvent dans l'étape 1
- La conclusion du syllogisme doit être brève et indiquer si l'article s'applique ou non.
- La synthèse doit être argumentée. Elle doit mentionner les articles applicables et doit répondre aux questions posées à l'étape 2.

Problème 6 : Syllogisme

1. Les faits	Parties en cause Noah, acheteur Lina, vendeuse Nature du contrat Contrat de vente portant sur un ordinateur portable d’occasion Situation de fait Le 5 mai 2025 : Lina publie une annonce indiquant : « Ordinateur portable, très bon état, CHF 800.– » Le même jour : Noah envoie un message à Lina : « J’accepte votre offre à CHF 800.–. Je peux venir le chercher demain. » Le 6 mai 2025 : Lina informe Noah qu’elle a reçu une meilleure offre Finalement : Noah parvient à acheter l’ordinateur au prix de CHF 800.– Deux semaines après la vente : L’ordinateur tombe en panne Un technicien constate que le disque dur présentait un défaut déjà existant au moment de la vente		
	2. Questions	1. Un contrat de vente a-t-il été valablement conclu entre Noah et Lina ? 2. Le problème rencontré constitue-t-il un défaut au sens du droit de la vente ? 3. Quels sont les droits de Noah en raison de ce défaut ?	
3. règles	Art. 1 CO	Art. 197 al 1 CO	Art. 205 al. 1 CO

Nom et prénom : _____

No candidat : _____

Problème 6 : Syllogisme

4. Conditions d'application et conséquences juridiques (majeure : si)

Art. 1 CO

Art. 197 al 1 CO

Art. 205 al. 1 CO

Nom et prénom : _____

No candidat : _____

Problème 6 : Syllogisme

5. Application aux faits (mineure : or)	Art. 1 CO
	Art. 197 al 1 CO
	Art. 205 al. 1 CO
6. Conclusion	Art. 1 CO
	Art. 197 al 1 CO
	Art. 205 al. 1 CO

Nom et prénom : _____

No candidat : _____

Problème 6 : Syllogisme

Synthèse

1. Un contrat de vente a-t-il été valablement conclu entre Noah et Lina ?

2. Le problème rencontré constitue-t-il un défaut au sens du droit de la vente ?

3. Quels sont les droits de Noah en raison de ce défaut ?